COMPLÉMENTAIRES SANTÉ OBLIGATOIRES – UN PIÈGE ?



Photo : http://www.amazon.com/compl%C3%83%C2%A9mentaires-sant%C3%83%C2%A9-le-scandale/dp/2100702580

L'État a fait ses comptes et nos gouvernants, c'est bien connu, ne sont pas des philanthropes. En obligeant les entreprises à prendre en charge pour moitié les cotisations mutuelles, l'État leur cède des avantages fiscaux (on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre). Il leur délègue aussi les négociations directes avec les sociétés de mutuelles concernant les tarifs et les risques couverts. Les grandes entreprises en tireront sûrement avantages, c'est moins certain pour les petites qui ne comptent que quelques salariés. Au final, on peut s'interroger sur les réels avantages pour les bénéficiaires ?

En contre partie, l'État poursuivra ses opérations de déremboursements laissant aux mutuelles « le soin » de combler une partie des sommes à régler. Là, selon les contrats négociés avec les entreprises, le salarié risque d'avoir de bien mauvaises surprises. Par ailleurs, les mutuelles trop sollicitées ne manqueront pas d'augmenter régulièrement leurs

tarifs et de réduire leurs couvertures. Pire, elles s’arrangeront avec les professionnels de santé pour orienter leurs adhérents vers les praticiens avec lesquels des contrats symbiotiques seront signés. Voici le type de dialogue appelé à se développer dans les prochains mois :

– M.Dupont, pour votre prothèse de hanche nous vous préconisons les orthopédistes des cliniques Dubordemer. Ils ont d’excellents chirurgiens.

– Ah bon ?! Je préfèrerai consulter un spécialiste des cliniques Dubordulac. Mon voisin Duchemol a été très satisfait de son opération effectuée par le docteur Dublé.

– Vous pouvez bien sûr vous faire opérer par ce médecin mais sachez que, dans ce cas, vous aurez une avance et une participation aux frais beaucoup plus importantes. Nous avons réussi à négocier, pour nos sociétaires, des tarifs très avantageux avec les cliniques Dubordemer. Réfléchissez, mais je serais vous…

Et voilà, comment sous une gouvernance socialiste et sous d’apparentes mesures sociales bienfaitrices (néanmoins réelles, il faut le reconnaître, pour 400 000 personnes démunies de mutuelle) on transfert en douceur des compétences du public vers le privé mais cette fois pour des millions de salariés.

Au rythme où vont les choses, je crains fortement pour le modèle de protection sociale français qui, d’ici peu, ne sera plus donné en exemple.